

**LES  
CARRÉS**



**2021-2022  
8<sup>e</sup> édition**

# **L'essentiel** de la **BANQUE**

**Tout sur la banque,  
ses mécanismes,  
ses risques  
et son rôle**

**Catherine Karyotis**

**G***ualino* un savoir-faire de **Lextenso**



2021-2022  
8<sup>e</sup> édition

# L'essentiel

de la

# BANQUE

Catherine Karyotis

 *Gualino* un savoir-faire de 

# LES CARRÉS



Cette collection de livres présente de manière synthétique, rigoureuse et pratique l'ensemble des connaissances que l'étudiant doit posséder sur le sujet traité. Elle couvre :

- le Droit et la Science Politique,
- les Sciences économiques,
- les Sciences de gestion,
- les concours de la Fonction publique.

**Catherine Karyotis**, docteur HDR en sciences de gestion, est Professeur de finance à NEOMA Business School - Campus de Reims où elle dirige le Mastère Spécialisé Analyse Financière Internationale et le programme Objectif Manager en Executive Education.

**Du même auteur, chez le même éditeur :**

### **Collection « Carrés Rouge »**

- L'essentiel de la Bourse et des marchés de capitaux, 9<sup>e</sup> éd. 2021-2022.
- L'essentiel du Private Equity et des LBO, 5<sup>e</sup> éd. 2020 (en coll. C. Bouteiller).



© 2021, Gualino, Lextenso  
1, Parvis de La Défense  
92044 Paris La Défense Cedex  
ISBN 978-2-297-13417-0

Suivez-nous sur



[www.gualino.fr](http://www.gualino.fr)

Contactez-nous [gualino@lextenso.fr](mailto:gualino@lextenso.fr)

# PRÉSENTATION

Les banques sont le passage obligé du financement d'une économie. Sans les banques, pas de financement; sans financement, pas de capacité d'investissement des entreprises car l'autofinancement ne suffit plus. Sans les banques, pas de support pour accueillir l'épargne des ménages.

Pour ne parler que de la France, selon la Fédération Bancaire Française (FBF), 99 % des Français ont un compte bancaire, représentant 78 millions de comptes répartis sur 37 837 agences bancaires et 53 316 guichets automatiques et distributeurs de billets en 2019.

Le taux d'épargne des Français reste élevé, il atteint 15,7 % en 2020, contre 14,3 % en 2019. Aussi, l'encours total des dépôts à vue atteint-il 2 554 Mds € en France, chiffre inédit comparé aux crédits; les banques ont accordé 2 758 Mds € de crédits à l'économie en 2020. En matière de gestion de moyens de paiement, on relève 23 milliards d'opérations de paiement, 75 millions de cartes de paiement en France pour effectuer la moitié des paiements. On dénombre 9 millions de paiements sans contact par jour en 2019 !

Finalement, le secteur bancaire fait état de 360 000 salariés fin 2020 (contre 370 300 en 2017), contribuant à 2,4 % de la valeur ajoutée produite en France (contre 2,5 % en 2017).

Les banques sont bousculées depuis plusieurs années. Comme le précise Paul de Leusse, patron d'Orange Bank, dans son article « *After Banking* » (Journal du Net du 28 février 2020), « La banque classique a disparu. [...] Il s'agit d'inventer un modèle de banque qui soit en phase avec l'aspiration des clients à une consommation plus économe, plus responsable, numérique et collaborative ».

Tout est donc à construire, et aujourd'hui davantage encore que les années précédentes, face au nouveau risque apparu à l'échelle mondiale, la pandémie de la Covid-19. Le 26 mars 2020, le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déclarait: « Nous sommes en guerre contre un virus qui menace de nous déchirer, si nous laissons faire. [...]

Nous traversons une crise mondiale à laquelle il faut opposer une riposte mondiale ». Il continuait son discours en interpellant les chefs d'États : « Lutte, unissez-vous, soyez des catalyseurs ». Les banques font partie des catalyseurs. La finance est aujourd'hui la solution pour relancer les économies. En atteste l'Accord de Place signé le 19 octobre 2020 délivrant le label « Relance » qui permet aux acteurs de tracer leurs investissements à destination des fonds propres des PME et ETI notamment pour une meilleure allocation vers des financements à long et moyen termes.

Dans cet ouvrage, nous présentons les *éléments de base du système bancaire français*. Le Chapitre 1 expose le *rôle (historique) d'une banque* dans une économie, à savoir la collecte des dépôts et l'accord des crédits et la gestion des moyens de paiement, qui n'est autre que le métier historique d'intermédiation des banques puis il aborde leur rôle dans la création monétaire.

Le Chapitre 2 replace *les établissements financiers dans l'environnement macroéconomique et réglementaire français*. À cette fin, il part de la loi du 24 janvier 1984 dite *Loi Bancaire* pour présenter ensuite les autorités de tutelle tant françaises qu'européennes et internationales et termine sur le rôle des banques en économie de marché. Il conclut par la loi du 26 juillet 2013 dite *Loi de séparation et de régulation des activités bancaires* et la naissance de l'Europe bancaire dernièrement mise à jour en 2018 avec ce qu'on appelle le « *Paquet bancaire* ».

Le Chapitre 3 montre que *les risques sont nombreux dans les métiers bancaires* au point de constituer une « constellation » et rappelle, malgré la crise financière, combien l'activité bancaire est réglementée *via* les ratios qu'on appelle Bâle I, II et III et suite. À titre d'exemple, le Boston Consulting Group a relevé 51 600 changements de la réglementation bancaire dans le monde (chiffres repris par la FBF, 2016).

Le Chapitre 4 aborde quelques *éléments comptables pour expliquer en quoi un bilan de banque est inversé par rapport à celui d'une société classique*, pourquoi le compte de résultat est systématiquement présenté sous la forme des soldes intermédiaires de gestion et fait enfin état de quelques indicateurs financiers tels que le fameux RoE – *Return on Equities*.

Le Chapitre 5 retrace l'historique de la *crise financière démarrée aux USA en 2007* qui s'est ensuite transformée en une crise des dettes souveraines dont les stigmates sont encore présents. Plus encore, il expose la réplique des autorités bancaires pour aider la sphère économique et financière à faire face à la pandémie de la Covid-19 puis à reconstruire un monde d'après.

Le Chapitre 6 montre pourquoi et comment les *business models des banques* sont en cours de modification, plus particulièrement encore depuis l'arrivée de nouveaux entrants, *Fintech* ou encore *neo-banques*.

Enfin le Chapitre 7 reprend les principaux termes qu'il expose sous forme d'un *glossaire*.

Et si l'ouvrage démarre par une explication qui s'assimile à un cas d'école pour expliquer le fonctionnement global d'une banque, il se termine par les grands enjeux bancaires et financiers actuels pour conclure sur la nécessité absolue de remettre la finance au service de l'économie et des hommes.

Le livre s'adresse donc à toute personne, étudiant, citoyen ou nouveau collaborateur de banque qui cherche à comprendre les méandres d'un monde si souvent décrié à cause d'un amalgame trop rapide fait depuis la crise financière, et pourtant si indispensable à tout progrès économique. Il tente tout simplement de *rendre lisible un univers trop complexe pour le non-initié, de démythifier l'un des acteurs essentiels du système financier mondial*.

Depuis 2020, les banques doivent assister les économies pour repartir après la crise sanitaire, mais le monde d'après doit amener à un changement de paradigme, ou plus simplement de logiciel ; les banques doivent obligatoirement être au service de l'économie réelle, de la société et de la planète.

Philippe Brassac, président de la FBF, déclarait le 6 avril 2021 : « Depuis le début de la crise sanitaire, les banques françaises adaptent leurs solutions pour répondre aux besoins de tous. Par le Plan Garanti par l'État (PGE), elles ont montré leur capacité à conjuguer dispositif massif et solution sur mesure. C'est aussi cela qui guidera les choix de remboursement : trouver, dans un cadre commun, la solution la meilleure pour chacun. La confiance est essentielle, et les entreprises peuvent compter sur les banques pour les accompagner jusqu'à la sortie de cette crise et dans leur relance. »

Si les banques ont été au cœur de la tourmente de la crise financière, elles sont aujourd'hui un des acteurs essentiels du monde d'après.



# PLAN DE COURS

<b>Présentation</b>	<b>3</b>
<b>Introduction – Une banque démarre son activité sans un euro de dépôt</b>	<b>15</b>
<hr/>	
<b>Chapitre 1 – Banque et économie</b>	<b>19</b>
<hr/>	
<b>1 – La notion d'établissement de crédit</b>	<b>19</b>
<b>2 – Intermédiation et activités de financement</b>	<b>21</b>
■ <i>Le compte</i>	21
a) Le droit au compte	21
b) Les différents types de comptes	21
c) Le compte Nickel	22
d) Shine : des comptes aux crédits	22
e) Le concept de neo-banque et l' <i>open banking</i>	23
■ <i>La collecte des dépôts</i>	26
a) Les dépôts à vue	26
b) Les dépôts à terme	27
c) Le cas particulier de l'épargne logement	28
d) Statistiques dépôts	28

■ <i>Les crédits</i>	29
a) Les crédits aux particuliers	29
b) Les crédits aux entreprises	34
■ <i>La marge d'intermédiation</i>	40
<b>3 – La gestion des moyens de paiement</b>	<b>40</b>
■ <i>Les différents moyens de paiement</i>	40
■ <i>Les systèmes de paiements</i>	42
a) Le système de petit montant	42
b) Le système de gros montant	42
<b>4 – La banque et la création monétaire</b>	<b>44</b>
■ <i>La notion de monnaie</i>	44
■ <i>Les contreparties de la masse monétaire</i>	46
a) Les créances nettes sur l'extérieur	46
b) Le crédit interne	46
■ <i>Un pouvoir de création monétaire limité</i>	46
<b>5 – Les crypto-monnaies</b>	<b>47</b>
■ <i>La notion de crypto-monnaie</i>	47
■ <i>La blockchain : aperçu</i>	48
■ <i>Le projet de crypto-monnaie de la Banque de France</i>	50
<b>Chapitre 2 – Banque et environnement macroéconomique et réglementaire</b>	<b>51</b>
<hr/>	
<b>1 – De la loi bancaire de 1984 à l'Europe bancaire</b>	<b>51</b>
■ <i>Les différentes catégories d'établissements</i>	57
a) Les établissements de crédit	57
b) Les prestataires en services d'investissement	58
c) Les prestataires de services de paiement	58
■ <i>Les autorités de tutelle</i>	59
a) Le système européen des banques centrales	59
b) Les autorités de tutelle européennes et internationales	62
c) L'Union bancaire et le Paquet bancaire	63
d) Les autorités de tutelle françaises	66

<b>2 – Les évolutions macroéconomiques</b>	<b>69</b>
■ <i>L'économie de marché</i>	69
■ <i>Le développement du marché interbancaire</i>	70
■ <i>La politique monétaire en période normale</i>	71
a) <i>Les opérations d'open market</i>	73
b) <i>Les facilités permanentes</i>	73
c) <i>Les réserves obligatoires</i>	74
<b>Chapitre 3 – Banque et risques</b>	<b>77</b>
<b>1 – La typologie des risques</b>	<b>78</b>
■ <i>Le risque de crédit</i>	78
■ <i>Le risque de liquidité</i>	79
■ <i>Le risque de taux</i>	79
■ <i>Le risque de change</i>	82
■ <i>Le risque de marché</i>	82
■ <i>Le risque souverain</i>	83
■ <i>Le risque opérationnel</i>	83
■ <i>Le cyber risque</i>	84
■ <i>Le risque climatique</i>	85
■ <i>Le risque sanitaire</i>	86
■ <i>Le risque global d'insolvabilité</i>	87
■ <i>Le risque systémique</i>	87
<b>2 – La réglementation</b>	<b>88</b>
■ <i>La réglementation de la Banque des Règlements Internationaux : de Bâle I à Bâle III</i>	88
■ <i>Bâle I</i>	88
■ <i>Bâle II</i>	88
a) <i>Pilier I : exigences minimales de fonds propres</i>	88
b) <i>Pilier II : supervision réglementaire</i>	89
c) <i>Pilier III : communication à destination du marché</i>	89

■ <i>Bâle III</i>	89
a) Pilier I : fonds propres	90
b) Pilier II : couverture des risques	90
c) Pilier III : encadrement de l'effet de levier	91
d) Pilier I : gestion et surveillance des risques	91
e) Pilier V : discipline de marché	92
f) Liquidité	92
■ <i>État synoptique de l'évolution de la réglementation bancaire</i>	92
■ <i>La Directive CRD4 et le Règlement CRR (FBF 13 novembre 2013)</i>	94
■ <i>L'accord historique de décembre 2017</i>	95
■ <i>L'approbation du Paquet bancaire en 2019</i>	95
■ <i>Bâle III et le Covid-19 : assouplissement puis report</i>	96
■ <i>Les stress tests : principes généraux</i>	96
■ <i>Le cas particulier des établissements d'importance systémique</i>	98
■ <i>Les risques 2019 vus par le MSU et la SREP</i>	99
■ <i>La lutte contre le blanchiment des capitaux</i>	100
<b>Chapitre 4 – Banque et gestion financière</b>	<b>105</b>
<b>1 – Le bilan et ses documents complémentaires</b>	<b>105</b>
■ <i>Le bilan</i>	105
■ <i>Le hors-bilan et l'annexe des banques</i>	107
<b>2 – Le compte de résultat ou soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>109</b>
<b>3 – Les principaux ratios utilisés en gestion</b>	<b>110</b>
■ <i>Le coefficient net d'exploitation</i>	110
■ <i>La marge bancaire globale</i>	111
■ <i>La productivité par agent</i>	111
■ <i>Les indicateurs du coût du risque</i>	111
■ <i>Les indicateurs de performance</i>	111
<b>4 – Exemple de comptes : le bilan et les soldes intermédiaires de gestion des grands groupes bancaires français</b>	<b>112</b>

## **Chapitre 5 – Banque et environnement mondial : de la crise financière à la crise sanitaire** **115**

---

<b>1 – La crise financière de 2007 : les subprimes et la titrisation comme instrument de propagation</b>	<b>115</b>
■ <i>Les crédits immobiliers américains</i>	115
■ <i>La propagation de la crise via la titrisation</i>	116
■ <i>La titrisation synthétique</i>	118
<b>2 – Rétrospective rapide de la crise de 2008 et suite</b>	<b>118</b>
■ <i>La crise financière stricto sensu</i>	118
■ <i>La crise des dettes souveraines</i>	120
a) <i>Une Grèce en sortie de crise (?)...</i>	121
b) <i>... une Italie qui s'enfoncé à nouveau dans la crise</i>	122
c) <i>... une dette globale mondiale qui ne cesse d'augmenter</i>	122
<b>3 – Les banques centrales pendant les crises : les politiques monétaires non conventionnelles</b>	<b>123</b>
■ <i>Les États et la Covid-19</i>	123
■ <i>Les banques centrales : des montants et des opérations inédits en 2008</i>	124
■ <i>Les politiques monétaires non conventionnelles</i>	125
■ <i>La poursuite de ces politiques</i>	126
■ <i>Une divergence : la fin du QE aux USA, des TLTRO en Europe...</i>	127
■ <i>... une convergence face à la Covid-19</i>	130

## **Chapitre 6 – Une révision du business model des banques** **135**

---

<b>1 – Les différentes activités bancaires</b>	<b>135</b>
■ <i>Les trois grandes activités</i>	135
■ <i>Les métiers</i>	136
a) <i>Métiers de la banque de réseau : exemples</i>	137
b) <i>Métiers de la banque de financement et d'investissement</i>	138

c) Métiers de l'Asset management	139
d) Métiers des traitements et fonctions supports : exemples	139
■ Les nouveaux métiers	139
■ Pour une séparation des métiers ou non	142
<b>2 – Pour une finance au service de l'économie</b>	<b>143</b>
<b>Chapitre 7 – Glossaire</b>	<b>145</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>159</b>

## Liste des principales abréviations

ABCP	<i>Asset Backed Commercial Paper</i>
ABE	Autorité bancaire européenne
ABS	<i>Asset Backed Securities</i>
ACPR	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
ALM	<i>Assets Liabilities Management</i>
AMF	Autorité des marchés financiers
API	<i>Application Programming Interface</i>
BCE	Banque centrale européenne
BCN	Banque centrale nationale
C. mon. fin.	Code monétaire et financier
CDO	<i>Collateral Debt Obligation</i>
CDS	<i>Credit Default Swap</i>
CET 1	<i>Common Equity Tier One</i>
CRD	<i>Capital Requirement Directive</i>
CRR	<i>Capital Requirement Regulation</i>
EONIA	<i>Euro Overnight Interest Average</i>
EURIBOR	<i>Euro Interbank Offered Rate</i>
FBF	Fédération bancaire française
FCT	Fonds commun de titrisation
FED	<i>Federal Reserve Bank</i>
FESF	Fonds européen de solidarité financière
FICP	Fichier des incidents de remboursement des crédits
FMI	Fonds monétaire international
FP	Fonds propres
GSE	<i>Government Sponsored Enterprises</i>
IFRS	<i>International Financial Reporting Standards</i>
IS	Impôt sur les sociétés
LCR	<i>Liquidity Coverage Ratio</i>
LDD	Livret de développement durable
LEP	Livret d'épargne populaire
LIBOR	<i>London Interbank Offered Rate</i>
LTRO	<i>Long Term Refinancing Operation</i>
MBS	<i>Mortgage-Backed Securities</i>
MES	Mécanisme européen de solidarité

MRO	<i>Main Refinancing Operation</i>
MSU	Mécanisme de supervision unique
NSFR	<i>Net Stable Funding Ratio</i>
OMT	<i>Outright Monetary Transaction</i>
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières
PDCF	<i>Primary Dealer Credit Facility</i>
PELTRO	<i>Pandemic Emergency Longer-Term Refinancing Operation</i>
PIB	Produit intérieur brut
PMI	<i>Purchasing Managers Index</i>
PNB	Produit national brut
PPR	Prêt participatif relance
PTZ	Prêt à taux zéro
QE	<i>Quantitative Easing</i>
RAROC	<i>Risk Adjusted Return on Capital</i>
REFI	Taux de refinancement
ROA	<i>Return on Assets</i>
ROE	<i>Return on Equities</i>
ROI	<i>Return on Investment</i>
RTGS	<i>Real Time Gross Settlement System</i>
SCF	<i>Sepa Card Framework</i>
SCT	<i>Sepa Credit Transfert</i>
SDD	<i>Sepa Direct Debit</i>
SEBC	Système européen des banques centrales
SEPA	<i>Single Euro Payments Area</i>
SMP	<i>Securities Markets Program</i>
SPV	<i>Special Purpose Vehicle</i>
SWIFT	<i>Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication</i>
TAF	<i>Term Auction Facilities</i>
TARGET	<i>Trans-European Automated Real-time Gross Settlement Express Transfer System</i>
TCN	Titre de créance négociable
TLTRO	<i>Targeted Longer-Term Refinancing Operation</i>
TSLF	<i>Term Securities Lending Facilities</i>
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

## Introduction

# Une banque démarre son activité sans un euro de dépôt

---

Le cas présenté ci-après permet de comprendre le fonctionnement général d'une banque mais reste un cas d'école purement théorique.

Imaginons deux individus : l'un, nommé B, souhaitant démarrer une activité de banque en vue de prêter à l'économie, l'autre, nommé E, désirant se constituer entreprise afin de produire un bien donné.

Les étapes sont les suivantes :

- *E vient solliciter B pour obtenir un prêt de 10 000 €;*
- *B se constitue banque et démarre son activité avec un prêt de 10 000 € à son premier client E. L'enveloppe de 10 000 € que B prête à E représente un emploi à inscrire à son bilan.*

*Quelles ressources B peut-il mettre en face de son emploi ?*

E voulant le remercier de ce prêt ouvre un compte de dépôt chez B.

Le bilan de B est équilibré, l'activité bancaire peut démarrer.

Son bilan se présente ainsi :

BILAN DE LA BANQUE B	
Actif	Passif
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">Prêt 10 000</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">Compte de dépôt 10 000</div>

*Imaginons cependant que E ne veuille pas ouvrir de compte chez B.*

BILAN DE LA BANQUE B	
Actif	Passif
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">Prêt 10 000</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"><del>Compte de dépôt 10 000</del></div> <div style="text-align: center; font-size: 2em; margin-top: 10px;">?</div>

*On parle de fuite bancaire.*

B doit chercher d'autres ressources : où va-t-il les trouver ?

- *après de ses actionnaires;*
- *après du marché obligataire;*
- *après d'autres banques;*
- *après de la banque centrale.*

BILAN DE LA BANQUE B							
Actif	Passif						
<table border="1"><tr><td>Prêt</td></tr><tr><td>10 000</td></tr></table>	Prêt	10 000	<table border="1"><tr><td>Actionnaires 800</td></tr><tr><td>Marché obligataire 1 200</td></tr><tr><td>Autres banques 7 000</td></tr><tr><td>Banque Centrale 1 000</td></tr></table>	Actionnaires 800	Marché obligataire 1 200	Autres banques 7 000	Banque Centrale 1 000
Prêt							
10 000							
Actionnaires 800							
Marché obligataire 1 200							
Autres banques 7 000							
Banque Centrale 1 000							
<b>TOTAL = 10 000</b>	<b>TOTAL = 10 000</b>						

*Puis la banque développe son activité*, elle va conquérir d'autres clients qui apportent alors des ressources supplémentaires en matière de dépôts; la banque pourra ensuite prêter aux autres banques et l'activité est définitivement lancée.

## BILAN DE LA BANQUE B

Actif

Prêt
10 000

Prêt nouveau
5 000

**TOTAL = 15 000**

Passif

Actionnaires 800
Marché obligataire 1 200
Autres banques 7 000
Banque Centrale 1 000
Nouveaux comptes de dépôts 5 000

**TOTAL = 15 000***Et ainsi de suite...*

Ce sont tous ces principes et ces techniques qui sont expliqués ci-après.

Bien évidemment, ce cas est un cas purement d'école : une banque ne peut pas démarrer son activité sans capital préalable ; un manager ne peut se prévaloir directeur ou président de banque sans avoir prouvé son identité à la Banque de France...